



Bonjour à tous,

Les membres du conseil d'administration se sont réunis virtuellement et ont pris plusieurs décisions que nous souhaitons vous partager.

Revue sur glace 2020

Il a été décidé que dans les circonstances actuelles, la revue sur glace est malheureusement annulée. Soyez assuré(e)s que cette décision n'a pas été prise à la légère et que nous avons d'abord envisagé toutes les solutions possibles. Force est de constater que cette décision s'imposait donc.

Par contre, il est aussi à noter que la thématique du spectacle sera vraisemblablement reprise l'an prochain. Cela implique également que tous ceux et celles qui avaient un numéro « spécial » ou une implications « particulière », incluant un rôle, une mise en évidence, un solo, une participation dans un numéro spécifique comme par exemple les lauréats ou le développement, feront également partie de l'édition 2021.

Cette décision implique par conséquent un volet financier. En effet, nous rembourserons les frais d'inscription des patineurs à la revue sur glace. Pour ceux et celles qui avaient procédé au paiement par virement Interac ou au comptant, nous veillerons à vous transmettre un chèque de remboursement aussitôt que cela sera possible. Quant à ceux qui ont procédé au paiement par chèque, comme nous ne les avons pas encore encaissés, nous ne le ferons pas. Nous procéderons à la destruction des chèques, à l'exception de ceux ou celles qui écriront au trésorier à l'effet qu'ils veulent récupérer leur chèque. Ainsi, à défaut de répondre avant le 31 mai 2020 à l'adresse suivante : tresorerie.patinagecandiAc@gmail.com, les chèques seront tout simplement détruits de façon sécuritaire.

Soirée des Lauréats

Comme vous le savez, la soirée des lauréats de Patinage Rive-Sud a été annulée. Pour ceux et celles qui avaient acheté des billets, nous procéderons à un remboursement. Dans le cas où vous devriez recevoir également un remboursement pour l'annulation de la Revue sur glace 2020, le montant sera ajouté au chèque de remboursement.

Party de fin de saison

Afin de célébrer les efforts accomplis et permettre à tous de se rassembler dans le cadre hors de l'aréna, la fête de fin de saison devait se tenir le 21 mars dernier. Malheureusement, cet évènement a également été annulé en raison de la situation actuelle. Nous envisageons toutefois d'autres possibilités, mais il est encore trop tôt pour planifier quoi que ce soit.

Ainsi, pour ceux et celles qui avaient déjà fait l'achat de billets, nous procéderons également au remboursement par la transmission de chèques. Dans le cas où vous devriez déjà recevoir un remboursement en raison des frais d'inscription de la Revue sur glace ou la soirée des lauréats, le montant du remboursement sera tout simplement ajouté à ce chèque.

Assemblée générale annuelle (AGA)

Quant à l'assemblée générale annuelle de Patinage Candiac, celle-ci devrait se tenir le **11 juin 2020 à 19h00** et ce, de façon virtuelle. Un avis suivra sous peu vous confirmant la date, l'ordre du jour ainsi que la plateforme technologique qui sera utilisée pour l'assemblée ainsi que les instructions applicables.

Autres développements

Nous profitons également de l'occasion pour faire un suivi quant à la situation du patinage artistique dans le contexte du COVID-19. Tout d'abord, le 11 mai dernier, Patinage Canada a levé la suspension des activités de Patinage Canada et a élaboré des lignes directrices sur la reprise des activités. Il revient donc à chacune des provinces de déterminer quand et dans quel contexte la reprise du patinage pourra se faire et ce, bien entendu avec l'accord des autorités de la santé publique.

Certaines provinces comme la Colombie-Britannique ont repris les activités et l'Ontario recommencera cette semaine.

Quant à la situation applicable au Québec, la ministre des sports, madame Isabelle Charest, a annoncé qu'il y aura une reprise graduelle des sports à compter du 20 mai prochain. Cette reprise s'effectuera en plusieurs phase dont la phase 1 vise les activités individuelles extérieures, sans entraînement. La relance du sport procéderait en cinq (5) phases dont les dates de déploiement ne sont pas encore connues. Il est aussi possible que plus d'une phase puissent être autorisées en même temps. Pour revenir au patinage artistique, nous ne savons pas encore dans quelle phase du plan de relance se situe nos activités.

Bien entendu, nous suivons de près les développements et vous tiendrons informé(e)s.

Bien à vous,

Le Conseil d'administration de Patinage Candiac

